FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DeLaval Hydraulic oil bio FS3003

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 03-oct.-2014 **Date de révision :** 03-déc.-2025 **Numéro de révision:** 1.3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Hydraulic oil bio

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Lubrifiant

Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant

c/o DeLaval International AB
PO BOX 39
147 21 Tumba
Sweden
Tel + 46 08-530 66 000
Email MSDS.EU@delaval.com

Fournisseur

France: DeLaval
Omega Parc Bat. 5
3 Bd Jean Moulin - CS40504
78997 Elancourt
France
Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Non dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le réglement (CE) n° 1272/2008

Non dangereux

Mentions de danger spécifiques de l'UE EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence P102 - Tenir hors de portée des enfants

2.3. Autres dangers

En cas de contact prolongé ou répété, peut dessécherla peau et entraîner une irritation
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (≥ 0.1%)
Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) (≥ 0.1%)
Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Sans objet

Informations supplémentaires

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration ≥ 0.1% (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau. Amener la personne à l'air libre. Boire 1 ou 2 verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Imposer en cas d'inconscience en position latérale stable.

Protection pour les secouristes Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représent pas de risques personnels.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.

Effets retardés Aucun(e) connu(e).

Effets d'une surexposition Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes. En cas d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, brouillard d'eau

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Jet d'eau. Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). L'échauffement des récipients peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'eclatement.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers Évacuer le personnel vers des zones sûres. Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représent pas de risques personnels. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. (EN 469). Utiliser un équipement de protection individuelle.

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Équipement de protection et précautions pour les pompiers Toujours porter un respirateur autonome ou un masque respirateur intégral à adduction d'air lors de l'utilisation de ce produit chimique (EN 469)

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Appliquer des mesures seulement, si celles-ci ne représent pas de risques personnels. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Avoid inhalation of vapors and mist. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Autres informations Voir Section 12 pour plus d'informations

Conseils à destination des secouristes. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Boucher les fuites si cela ne présente pas de danger. Absorber le déversement avec une matière inerte (par exemple de la terre ou du sable sec), puis la placer dans un récipient à déchets chimiques. Enlever à la pelle ou balayer. Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Porter un équipement de protection individuel. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Conserver séparément les vêtements de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage Conserver conformément aux réglementations locales. Conserver dans le conteneur d'origine. Éviter une exposition directe au soleil. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir éloigné des denrées alimentaires, boissons et aliments pour animaux. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker uniquement en position verticale. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Eviter le rejet dans l'environnement.

Classe de stockage (Allemagne) 10 - 13

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet

Autres recommandations Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Bouteille pour le lavage des yeux contenant de l'eau propre.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux S'il y a un risque d'éclaboussures, porter:. lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau Vêtements à manches longues.

Protection des mains Gants imperméables (EN 374)
Délai de rupture < 1 h
Caoutchouc nitrile Épaisseur des gants 0.17 mm

Protection respiratoire aucun dans les conditions normales d'utilisation. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Type Boiling point > 65 °C: A1; Boiling point < 65 °C: AX1; Hot material: A1P2. (EN 14387).

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des limites d'exposition recommandées. Use only with adequate ventilation to keep exposures (airborne levels of dust, fume, vapour, etc.) below recommended exposure limits.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Jaune clair, Transparent

Odeur Caractéristique

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété	*Valeurs*
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible
Point/intervalle de fusion	Sans objet
Point/intervalle d'ébullition	> 200 °C / > 392 °F
Inflammabilité	Sans objet

Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	>300 °C / > 572 °F [ASTM D92] (open cup)
Température d'auto-inflammabilité	> 300 °C / > 572 °F
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet
Viscosité cinématique	40°C (104°F): 46 mm2/s (46 cSt) [ASTM D 445] 100°C (212°F): 9 mm2/s (9 cSt) [ASTM D 445]
Hydrosolubilité	Insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Sans objet
Pression de vapeur	< 0.01 kPa (<0.075006 mm Hg)
Densité	0.92 g/cm³ [15°C (59°F)] [ASTM D 4052]
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet
Densité de vapeur	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Viscosité	undefined
Point d'écoulement	<-30°C (<-22°F) [ASTM D 97]
Teneur en COV	Exempté(e)(s)

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Explosibles

Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation	Aucune information disponible.
Contact oculaire	Aucune information disponible.
Contact avec la peau	Aucune information disponible.
Ingestion	Aucune information disponible.

Corrosion/irritation cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition unique	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
STOT - exposition répétée	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes	Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

11.2.2. Autres informations

Aucun(e)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité	Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%).

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux réglementations locales.
No de déchet suivant le CED	13 01 12* readily biodegradable oils

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification allemande WGK 1

Législations de l'UE
Reg.1907/2006 (REACH)
Reg.1272/2008 on classification, packaging and labeling of substances and mixtures
Reg. 878/2020 amending REACH Annex II
Dir. 98/24/CE
Dir. 2008/98/EC (on waste)
Dir. 2000/39/CE (OEL)
Reg. 649/2012/CE (PIC)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende
EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

15.2. Évaluation de la sécurité chimique
Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Classification selon le réglement (CE) n° 1272/2008
La classification des risques pour la santé humaine, physiques et chimiques et des dangers environnementaux a été dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et, le cas échéant, de données d'essai.

Principales références de la littérature et sources de données
www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation	03-oct.-2014
Date de révision :	03-déc.-2025
Numéro de révision:	1.3
Remarque sur la révision:	
Motif de la révision	Section de mise à jour : 3 Formule Mise à jour générale

Avis de non-responsabilité
Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité